

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1256>



S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

**- Arrêté du 20 janvier 2022
modifiant l'arrêté du 8 juillet
2021 créant l'unité
professionnelle facultative «
secteur sportif » pour
certaines spécialités du
baccalauréat professionnel et
portant équivalences entre le**

baccalauréat professionnel et le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

- B. Examens | Concours - Examens - Baccalauréat Professionnel -

Date de mise en ligne : vendredi 4 mars 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0053 du 4 Mars 2022